



# Assemblée générale

Distr. générale  
15 juillet 2011  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-sixième session

Point 104 de l'ordre du jour provisoire\*

### Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

#### Rapport du Secrétaire général

1. Au paragraphe 11 de sa résolution 65/91, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'établir, en consultation avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un rapport sur les efforts faits par les États qui ont ratifié le Traité pour parvenir à l'universalisation de ce dernier et sur la possibilité de fournir aux États qui en font la demande une assistance concernant les procédures de ratification, et de lui présenter ce rapport à sa soixante-sixième session.
2. Le présent rapport fait suite à cette demande. On trouvera en annexe les renseignements fournis sur le sujet par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

---

\* A/66/150.



## Annexe

## Rapport sur les activités entreprises par les États pour parvenir à l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires\*

Juin 2010-mai 2011

| <i>État</i>   | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|---|---------------------|---|---------------------|
| <b>1. Niveau bilatéral</b>                            |                     |   |                     |
| <b>a) Activités relatives aux États de l'annexe 2</b> |                     |   |                     |
| Allemagne   | Juin 2010-mai 2011  | À l'occasion d'entretiens bilatéraux de haut niveau et dans les instances multilatérales pertinentes, l'Allemagne a réaffirmé l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité et demandé avec insistance sa ratification, en particulier par les États restants, visés à l'annexe 2.   |                     |
|   | Octobre 2010        | Lors de sa visite en Inde en octobre 2010, le Ministre fédéral des affaires étrangères a demandé au Gouvernement indien, en privé et en public, d'adhérer au Traité. Dans son discours à l'Institut indien de technologie, il a décrit l'entrée en vigueur du Traité comme étant une première étape cruciale vers la réalisation de l'objectif « option zéro ». |                     |
| Belgique  | Juin 2010-mai 2011  | Tant sur le plan bilatéral qu'en tant que membre de l'Union européenne, la Belgique a soutenu le Plan d'action de l'Union et systématiquement évoqué dans ses entretiens bilatéraux avec les États de l'annexe 2 – le cas échéant à un niveau élevé – l'importance de la ratification ou de la signature du Traité et de son entrée en vigueur.                 |                     |
| Brésil  | Juin 2010-mai 2011  | Dans ses relations bilatérales, le Brésil n'a laissé passer aucune occasion d'évoquer l'importance de la signature ou de la ratification du Traité avec les États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié.   |                     |

\* Le présent rapport n'indique que des activités terminées (c'est-à-dire qui ne sont ni en cours ni prévues), dont l'objet était de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.

| <i>État</i>          | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|----------------------|---------------------|--|---------------------|
|                      | 19 mars 2011        | Le communiqué conjoint publié par la Présidente Dilma Rousseff et le Président Barack Obama des États-Unis d'Amérique, à l'occasion de la visite de ce dernier au Brésil le 19 mars 2011, a souligné la nécessité de faire entrer en vigueur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.  |                     |
| Bulgarie             | Juin 2010-mai 2011  | La Bulgarie a abordé la question de la signature et de la ratification du Traité dans ses entretiens bilatéraux, en particulier avec les États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié, y compris l'Inde, le Pakistan et la République populaire démocratique de Corée, et les a exhortés à le faire sans retard, en soulignant l'importance de l'entrée en vigueur du Traité.  |                     |
| Croatie              | Juin 2010-mai 2011  | La Croatie a soulevé la question de la signature et de la ratification du Traité dans ses entretiens bilatéraux, en particulier avec les États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié, et les a vivement encouragés à le faire sans plus tarder, en soulignant l'importance de l'entrée en vigueur du Traité.  |                     |
| Espagne              | Novembre 2010       | L'Espagne a tenu des consultations avec les États-Unis d'Amérique sur les questions de non-prolifération et de désarmement et a souligné l'importance de la ratification du Traité.  |                     |
| Estonie              | Juin 2010-mai 2011  | L'Estonie a abordé la question de la ratification du Traité dans ses entretiens bilatéraux avec les États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié, dans le but d'en assurer l'entrée en vigueur.  |                     |
| Fédération de Russie | Juin 2010-mai 2011  | Dans ses entretiens bilatéraux avec les pays de l'annexe 2, la Fédération de Russie n'a eu de cesse de les engager à signer ou ratifier le Traité le plus tôt possible. À cet égard, la Fédération de Russie s'efforce systématiquement de convaincre les États-Unis d'Amérique de ratifier au plus tôt le Traité, en priant l'Administration américaine de passer de l'intention, manifestée dans nombre de documents bilatéraux et multilatéraux, aux actes. |                     |
| France               | Juin 2010-mai 2011  | À la faveur d'échanges réguliers avec les États de l'annexe 2 n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, la France a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes pour souligner l'importance qu'elle attache à l'entrée en vigueur du Traité.  |                     |

| <i>État</i>      | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|------------------|---------------------|---|---------------------|
| Japon            | Juin 2010-mai 2011  | Dans ses relations bilatérales, le Japon a saisi toutes les occasions opportunes pour évoquer la question de la ratification du Traité avec les États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié.   |                     |
| Maroc            | Juin 2010-mai 2011  | Le Maroc a entrepris des démarches auprès du Ministère indonésien des affaires étrangères pour l'inciter à progresser vers la ratification du Traité, en faisant valoir la nécessité et l'intérêt d'achever le processus de ratification.   |                     |
| Mexique          | Juin 2010-mai 2011  | Le Mexique s'est associé à l'action menée par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour inciter les États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire aussitôt que possible, afin que celui-ci puisse entrer en vigueur.   |                     |
|                  | Juin 2010-mai 2011  | Dans ses entretiens bilatéraux avec les États de l'annexe 2, le Mexique a réaffirmé l'importance de la signature/ratification du Traité au plus vite, dans le but d'en assurer l'entrée en vigueur rapide.  |                     |
| Norvège          | Juin 2010-mai 2011  | La Norvège a évoqué la question de la signature et de la ratification du Traité dans le cadre d'entretiens bilatéraux, en particulier avec les États de l'annexe 2.   |                     |
|                  | Novembre 2010       | Des représentants de diverses institutions en Chine chargées de la vérification du Traité ont rendu visite au Centre national de données en Norvège (NORSAR). La visite a inclus des discussions techniques sur des sujets d'intérêt commun, ainsi que la visite d'une station sismique du Système de surveillance international, organisée par la Norvège.   |                     |
| Nouvelle-Zélande | Juin 2010-mai 2011  | Dans les tribunes internationales, régionales et bilatérales et lors des réunions et ateliers pertinents, la Nouvelle-Zélande a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes pour promouvoir l'entrée en vigueur du Traité, en particulier auprès des États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, et les a incités à le faire sans tarder, en soulignant l'importance de son entrée en vigueur. |                     |

| <i>État</i>   | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|---|---------------------|--|---------------------|
|   | Juin 2010-mai 2011  | La Nouvelle-Zélande a insisté sur l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité auprès de plusieurs États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore ratifié.  |                     |
| Philippines   | Juin 2010-mai 2011  | Les Philippines ont reconnu le rôle essentiel du Traité en tant que facteur important de renforcement de la confiance en vue de promouvoir la coopération avec d'autres États pour résoudre les questions qui ont des ramifications sur le plan de la sécurité régionale et mondiale, et ont constamment demandé l'entrée en vigueur rapide du Traité.         |                     |
| Pologne   | Juin 2010-mai 2011  | La Pologne a abordé la question de la ratification du Traité dans des rencontres bilatérales (aux niveaux ministériel et inférieur) avec les États de l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité.  |                     |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Juin 2010-mai 2011  | Dans ses relations bilatérales, le Royaume-Uni n'a laissé passer aucune occasion d'évoquer la question du Traité avec les États restants de l'annexe 2 et de les inciter à le signer ou le ratifier, selon le cas, dans le but d'en assurer l'entrée en vigueur rapide; le Royaume-Uni a salué très récemment la volonté de l'Indonésie de ratifier le Traité. |                     |
| Suède   | Juin 2010-mai 2011  | Dans ses contacts bilatéraux (aux niveaux ministériel et inférieur), la Suède a évoqué l'importance de l'entrée en vigueur du Traité avec plusieurs des États de l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié.  |                     |
| Turquie   | Juin 2010-mai 2011  | Dans ses relations bilatérales, la Turquie a souligné auprès de plusieurs États de l'annexe 2 l'importance de signer et ratifier le Traité.  |                     |
| Ukraine   | Juin 2010-mai 2011  | Dans le cadre d'entretiens bilatéraux entre des responsables ukrainiens et leurs homologues dans les États de l'annexe 2, qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, l'Ukraine a incité leur gouvernement à le signer ou le ratifier.  |                     |

### **1. Niveau bilatéral**

#### **b) Activités relatives aux États ne figurant pas à l'annexe 2**

|          |                    |  |  |
|----------|--------------------|--|--|
| Belgique | Juin 2010-mai 2011 | Tant sur le plan bilatéral qu'en tant que membre de l'Union européenne, la Belgique a soutenu le Plan d'action de l'Union et |  |
|----------|--------------------|--|--|

| <i>État</i>          | <i>Date/période</i>        | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|----------------------|----------------------------|---|---------------------|
|                      |                            | <p>systématiquement évoqué dans ses entretiens bilatéraux avec des États ne figurant pas à l'annexe 2 – le cas échéant à un niveau élevé – l'importance de la ratification ou de la signature du Traité et de son entrée en vigueur.</p>  |                     |
| Brésil               | Juin 2010-mai 2011         | Dans ses relations bilatérales, le Brésil n'a laissé passer aucune occasion d'évoquer l'importance de la signature ou de la ratification du Traité avec les États ne figurant pas à l'annexe 2 qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié.  |                     |
| Équateur             | Juin 2010-mai 2011         | Lors de rencontres bilatérales avec des États ne figurant pas à l'annexe 2, l'Équateur a souligné, chaque fois qu'il y avait lieu de le faire, l'importance du Traité et souhaité son entrée en vigueur dans les plus courts délais.  |                     |
| Espagne              | Novembre 2010              | L'Institut géographique national a organisé à Madrid, en coopération avec le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un stage de perfectionnement en ce qui concerne le renforcement des capacités à l'intention du personnel technique du centre national de données en Europe de l'Est. |                     |
| Estonie              | Juin 2010-mai 2011         | Dans ses relations bilatérales, l'Estonie n'a laissé passer aucune occasion d'évoquer la question du Traité avec des États ne figurant pas à l'annexe 2 et les a incités à s'efforcer de le signer ou de le ratifier.   |                     |
| Fédération de Russie | Juin 2010-mai 2011         | Dans ses entretiens bilatéraux avec les États ne figurant pas à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité, la Fédération de Russie n'a eu de cesse de les engager à adhérer au Traité le plus tôt possible.   |                     |
| France               | Juin 2010-mai 2011         | La France a eu des échanges réguliers avec des États ne figurant pas à l'annexe 2 qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité. Lors de ces échanges, la France a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes pour souligner l'importance qu'elle attachait à l'entrée en vigueur du Traité.   |                     |
|                      | 26 janvier- 2 février 2011 | À l'occasion du Sommet de l'Union africaine tenu à Addis-Abeba, la France, en sa qualité de Coprésidente du processus prévu à l'article XIV, a effectué des démarches dans les capitales de plusieurs États africains pour les encourager à ratifier le Traité.   |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i>              | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|-------------|----------------------------------|---|---------------------|
|             | 24 septembre 2010                | À l'occasion de la cinquième Réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la France, en sa qualité de Coprésidente du processus prévu à l'article XIV, a effectué des démarches dans les capitales de plusieurs États africains pour les encourager à ratifier le Traité.   |                     |
|             | 30 mai-1 <sup>er</sup> juin 2010 | À l'occasion du Sommet France-Afrique, la France, en sa qualité de Coprésidente du processus prévu à l'article XIV, a effectué des démarches dans les capitales de plusieurs États africains pour les encourager à ratifier le Traité.  |                     |
| Hongrie     | 14 décembre 2010                 | Un déjeuner de travail a été organisé à New York par le Représentant permanent de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies avec la participation du Secrétaire exécutif et des représentants permanents du Bangladesh, de Cuba, de la Grenade, de l'Indonésie, de la Jamaïque, de Maurice, des Philippines, de la République dominicaine ainsi que des représentants de la Communauté des Caraïbes. La réunion avait pour but de promouvoir le Traité, en particulier les applications civiles et scientifiques du Système de surveillance international. L'accent a été mis sur les capacités d'appui au réseau d'alerte aux tsunamis, les États invités portant un intérêt particulier à ce domaine. |                     |
| Japon       | Juin 2010-mai 2011               | Dans ses relations bilatérales, le Japon a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes pour évoquer la question du Traité avec les États ne figurant pas à l'annexe 2.  |                     |
| Maroc       | Juin 2010-mai 2011               | Le Maroc, en sa qualité de Coprésident du processus prévu à l'article XIV, a effectué des démarches dans les capitales de plusieurs États africains pour les encourager à ratifier le Traité et à renforcer le régime de vérification, en particulier en Angola, en Guinée équatoriale et en République centrafricaine. Le Maroc a souligné l'importance et les avantages technologiques du système d'alerte international et du renforcement des capacités pour les États.   |                     |
| Mexique     | Juin 2010-mai 2011               | Le Mexique s'est associé à l'action menée par la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour que les États ne figurant pas à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité le fassent aussitôt   |                     |

| <i>État</i>   | <i>Date/période</i>   | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|---|-----------------------|--|---------------------|
|   |                       | que possible, afin qu'il puisse entrer en vigueur, rejoignant ainsi un grand nombre d'États signataires qui demandent l'entrée en vigueur rapide du Traité.  |                     |
| Norvège   | Janvier 2010-mai 2011 | La Norvège a appuyé un projet de coopération bilatérale entre NORSAR et l'Institut de séismologie à Bichkek. Le projet est axé sur le renforcement des capacités dans l'application du Traité, et le Centre national de données au Kirghizistan reçoit un appui en termes de formation technique, de logiciels et de matériels.  |                     |
|   | Juin 2010-mai 2011    | La Norvège a financé un projet de coopération bilatérale entre NORSAR et l'Institut de recherche géophysique au Kazakhstan sur le renforcement des capacités en vue de l'application du Traité en Asie centrale. Dans le cadre du projet, un centre international de formation technique a été créé à Almaty (Kazakhstan), en appui aux tâches de vérification. Des cours de formation à l'intention de participants des pays d'Asie centrale ont commencé vers la fin de 2010 et se poursuivront jusqu'en 2012 avec le soutien du projet. |                     |
| Nouvelle-Zélande                                    | Juin 2010-mai 2011    | Dans les tribunes bilatérales, à chaque occasion opportune, la Nouvelle-Zélande a souligné l'importance du Traité auprès des États ne figurant pas à l'annexe 2 et a promu son entrée en vigueur le plus rapidement possible.  |                     |
|   | Juin 2010-mai 2011    | La Nouvelle-Zélande a versé des contributions financières volontaires pour permettre aux experts des pays en développement ne figurant pas à l'annexe 2 de participer aux réunions techniques officielles de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et a renforcé ainsi le caractère universel du Traité.  |                     |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Juin 2010-mai 2011    | Dans ses relations bilatérales, le Royaume-Uni n'a laissé passer aucune occasion d'encourager les États ne figurant pas à l'annexe 2 à signer ou ratifier le Traité.   |                     |
|   | Mai 2011              | Le Royaume-Uni a versé des contributions volontaires au projet de la commission préparatoire de l'organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour promouvoir la signature et la ratification du Traité dans 12 petits États insulaires en développement.   |                     |

| <i>État</i>                   | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|-------------------------------|---------------------|---|---------------------|
| Slovaquie                     | Juin 2010-mai 2011  | À l'occasion d'entretiens bilatéraux connexes, la Slovaquie n'a cessé d'appuyer le caractère universel du Traité.   |                     |
| Ukraine                       | Juin 2010-mai 2011  | L'Ukraine a eu des échanges réguliers avec les États ne figurant pas à l'annexe 2 et n'ayant pas encore signé ou ratifié le Traité. Dans ses entretiens, l'Ukraine n'a laissé passer aucune occasion de souligner l'importance qu'elle attachait à l'entrée en vigueur du Traité.   |                     |
| <b>2. Niveau multilatéral</b> |                     |   |                     |
| <b>a) Mondial</b>             |                     |   |                     |
| Allemagne                     | Juin 2010-mai 2011  | En sa qualité de membre du Groupe des Huit, l'Allemagne a soutenu activement les démarches du Groupe menées sous la présidence du Canada en vue de la ratification du Traité.   |                     |
|                               | 23 septembre 2010   | Le Ministre fédéral des affaires étrangères a participé activement à la cinquième Réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tenue à New York le 23 septembre 2010, et a fait valoir dans sa déclaration devant l'Assemblée générale les avantages que présente l'entrée en vigueur du Traité sur le plan de la sécurité.   |                     |
| Belgique                      | Juin 2010-mai 2011  | Tant à titre national qu'en tant que membre de l'Union européenne, la Belgique a réaffirmé dans différentes instances internationales appropriées son attachement au Traité et l'importance qu'elle accorde à son entrée en vigueur rapide.   |                     |
|                               | Septembre 2010      | Le Ministre belge des affaires étrangères a participé à la cinquième Réunion ministérielle en appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et a fait une déclaration au nom de l'Union européenne en faveur de l'entrée en vigueur du Traité.  |                     |
|                               | Décembre 2010       | La Belgique a voté pour les résolutions de l'Assemblée générale 65/59, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire »; 65/72, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires »; 65/91, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires »; et 65/127, intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ». Toutes ces résolutions demandent une entrée en vigueur rapide du Traité. |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|---|---------------------|
| Brésil      | 28 avril 2010       | Le Brésil a participé à la deuxième Conférence des États parties aux traités portant création de zones exemptes d'armes nucléaires, des États signataires et de la Mongolie et s'est associé au document final qui exige de nouveau l'interdiction complète de tous les essais nucléaires et réaffirme la nécessité de parvenir à l'adhésion universelle du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, en particulier par tous les États dotés d'armes nucléaires et les États de l'annexe 2, et a demandé le maintien du moratoire sur les essais d'armes nucléaires ou de tout autre type d'explosion nucléaire jusqu'à l'entrée en vigueur du Traité. |                     |
|             | Mai 2010            | Le Brésil a appuyé le Document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 qui souligne l'importance du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et renouvelle l'appel en faveur de son entrée en vigueur.  |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | Le Brésil participe activement à toutes les réunions des instances multilatérales pertinentes pour promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité et son universalisation.   |                     |
|             | 8 décembre 2010     | Le Brésil s'est porté coauteur avec 56 États, de la résolution 65/91 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».   |                     |
| Bulgarie    | Juin 2010-mai 2011  | Dans différentes instances multilatérales concernées (telles que l'Assemblée générale, la Conférence du désarmement et la Conférence d'examen de 2010), la Bulgarie a saisi toutes les occasions de souligner l'importance du Traité et de son entrée en vigueur rapide.  |                     |
|             | Août 2010           | En appui à la Journée internationale contre les essais nucléaires, le Ministre bulgare des affaires étrangères a publié, sur le site Web créé à cet effet par le Ministère des affaires étrangères du Kazakhstan, une déclaration nationale au sujet du Traité.   |                     |
|             | Septembre 2010      | Le Ministre des affaires étrangères a participé à la cinquième Réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tenue à New York, et signé la déclaration ministérielle conjointe.  |                     |

| <i>État</i>         | <i>Date/période</i>     | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|---------------------|-------------------------|--|---------------------|
|                     | Septembre-décembre 2010 | La Bulgarie a appuyé l'adoption des résolutions de l'Assemblée générale 65/59, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire »; 65/72, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires »; 65/91, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires »; et 65/127, intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».   |                     |
| Croatie             | Mai 2010                | Le Directeur général du Département des affaires multilatérales au Ministère des affaires étrangères et de l'intégration européenne a participé à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, tenue à New York, et a prononcé une déclaration en faveur de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.  |                     |
|                     | Décembre 2010           | La Croatie a appuyé les activités de l'Organisation des Nations Unies visant l'entrée en vigueur rapide du Traité, l'un des fondements du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Dans ce contexte, la Croatie a voté pour les résolutions de l'Assemblée générale, 65/72, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires »; 65/91, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires »; et 65/127, intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », lesquelles demandent toutes, entre autres, l'entrée en vigueur rapide du Traité. |                     |
| Émirats arabes unis | Septembre 2010          | Dans une initiative visant à faire progresser le plan d'action de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, les Émirats arabes unis et d'autres pays ont conjugué leurs efforts pour former un groupe interrégional dont l'objectif est de donner suite aux décisions prises par consensus lors de la Conférence et de faire avancer de concert le désarmement et la non-prolifération nucléaires en tant que processus complémentaires. Les 10 pays (Allemagne, Australie, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Japon, Mexique, Pays-Bas, Pologne et Turquie) ont déclaré conjointement leur attachement à   |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|--|---------------------|
|             |                     | l'universalisation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et ont convenu de stratégies visant à réaliser les objectifs du désarmement et de la non-prolifération nucléaires ainsi que de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, tout en soulignant l'importance de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.  |                     |
|             | 2011                | Les Émirats arabes unis se sont joints à neuf autres pays lors de la deuxième réunion de l'Initiative multinationale pour la non-prolifération et le désarmement et ont publié une déclaration commune demandant l'entrée en vigueur du Traité comme un des principaux objectifs des négociations multilatérales. La réunion a souligné que la fin effective des essais nucléaires n'affaiblirait pas la sécurité nationale et mondiale, mais, au contraire, la renforcerait, tout comme le système mondial de non-prolifération et de désarmement. Les 10 pays se sont engagés à mettre à profit diverses occasions diplomatiques pour inviter les États qui ne l'auraient pas encore fait à signer et ratifier le Traité et à prendre promptement les mesures nécessaires pour le faire entrer en vigueur. Le groupe s'est également engagé à soutenir la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans la mise en place d'un système efficace de contrôle et de vérification, et a salué le travail déjà accompli. |                     |
| Équateur    | Juin 2010-mai 2011  | Lors d'une séance de la Première Commission de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, l'Équateur, dans sa déclaration sur la question du désarmement nucléaire, a demandé l'universalisation du Traité.   |                     |
| Espagne     | Septembre 2010      | L'Espagne a participé à la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu à New York en septembre 2010, et a exprimé son appui aux activités visant à l'universalisation du Traité en se joignant à la déclaration ministérielle commune adoptée lors de la réunion.   |                     |
| Estonie     | Mai 2010            | Le Ministre estonien des affaires étrangères, dans son discours prononcé à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, tenue à New York, a prié instamment les États, dont l'adhésion est nécessaire pour que le Traité d'interdiction complète des essais   |                     |

| <i>État</i>          | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|----------------------|---------------------|---|---------------------|
|                      |                     | nucléaires entre en vigueur, de le signer et de le ratifier sans retard ni condition.   |                     |
|                      | 23 septembre 2010   | Le Ministre estonien des affaires étrangères a participé à la cinquième Réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, au cours de laquelle il s'est associé à la déclaration ministérielle conjointe en réaffirmant le ferme appui de l'Estonie au Traité.                     |                     |
|                      | Octobre 2010        | L'Estonie s'est portée coauteur de la résolution 65/91, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » que l'Assemblée générale a adoptée à sa soixante-cinquième session.  |                     |
| Fédération de Russie | Juin 2010-mai 2011  | La Fédération de Russie a continué de poursuivre une politique visant à appuyer le Traité et a participé activement à la mise en œuvre du plan d'action adopté à la sixième Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu en 2009. |                     |
|                      | Juin 2010-mai 2011  | La Fédération de Russie a coopéré avec tous les États Membres intéressés au sein de l'ONU ainsi que d'autres organisations et instances internationales afin que le Traité puisse devenir un véritable instrument juridique international.  |                     |
|                      | Juin 2010-mai 2011  | La Fédération de Russie a respecté un moratoire sur les essais nucléaires, sur la base du principe que cette mesure, quoique importante, ne pouvait se substituer à l'objectif principal d'une entrée en vigueur rapide du Traité.  |                     |
|                      | Mai 2010            | La Fédération de Russie a appuyé la mention du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans le document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010.   |                     |
|                      | Septembre 2010      | La Fédération de Russie a pris part à la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu à New York en septembre 2010, et a appuyé la déclaration ministérielle commune qui en est issue.  |                     |
|                      | Décembre 2010       | La Fédération de Russie a appuyé la résolution 65/91 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », adoptée le 8 décembre 2010, et s'en est portée coauteure.   |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i>       | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------------|--|---------------------|
|             | Octobre 2010-<br>mai 2011 | La Fédération de Russie a participé, avec d'autres États ayant ratifié le Traité, aux préparatifs de la septième Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui se tiendra à New York en septembre 2011.   |                     |
| Finlande    | Juin 2010                 | Le Ministère des affaires étrangères a présenté une contribution publiée sur le site Web créé par le Kazakhstan pour la Journée internationale contre les essais nucléaires et a encouragé tous les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité à le faire.  |                     |
|             | Juillet 2010              | La décision du Conseil de l'Union européenne (2010/461/CFSP), adoptée avec le soutien de la Finlande, porte sur l'appui aux activités de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en vue de renforcer ses capacités de contrôle et de vérification dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive. |                     |
|             | 23 septembre 2010         | Le Ministre finlandais des affaires étrangères a prononcé une déclaration à la cinquième Réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tenue à New York. La Finlande qui fait partie des Amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Australie, Canada, Finlande, Japon et Pays-Bas) a participé à l'organisation de la Réunion.  |                     |
|             | Décembre 2010             | La Finlande s'est jointe aux auteurs de la résolution 65/91, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », que l'Assemblée générale a adoptée le 8 décembre 2010.  |                     |
| France      | Juin 2010-mai 2011        | Dans les instances multilatérales pertinentes, la France a saisi toutes les occasions qui lui étaient offertes de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.  |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011        | La France, en sa qualité de Coprésidente du processus prévu à l'article XIV, a présidé (avec le Maroc) plusieurs consultations avec les États signataires portant sur la mise en œuvre d'un plan d'action visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité et sur les préparatifs de la septième Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.                                |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|--|---------------------|
|             | 23 septembre 2010   | En sa qualité de Coprésidente du processus prévu à l'article XIV, la France a organisé, en coopération avec le Maroc et les Amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la cinquième Réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tenue à New York le 23 septembre 2010, qui a demandé l'entrée en vigueur rapide du Traité.   |                     |
|             | 8 décembre 2010     | La France s'est jointe aux coauteurs de la résolution 65/91 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».   |                     |
| Japon       | 23 septembre 2010   | Les Amis du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la France et le Maroc, en leur qualité de Coprésidents du processus prévu à l'article XIV, ont organisé conjointement la cinquième Réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tenue à New York. Le Ministre des affaires étrangères a participé à la Réunion et a lancé un appel aux responsables politiques des États restants de l'annexe 2 pour qu'ils prennent des mesures décisives en vue de la signature et de la ratification du Traité dans les meilleurs délais. |                     |
|             | Janvier-mars 2011   | Le Japon a convié une dizaine de sismologues de 10 pays à un stage de formation à l'observation sismologique mondiale et son application aux techniques de surveillance des essais nucléaires.   |                     |
| Lituanie    | 24 février 2011     | Le Ministre lituanien des affaires étrangères, en sa qualité de Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, a rencontré le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et a déclaré soutenir les activités de la Commission préparatoire.  |                     |
| Maroc       | Juin 2010-mai 2011  | Le Maroc a participé régulièrement aux réunions de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'à des consultations visant l'entrée en vigueur du Traité.   |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | Le Maroc a contribué au projet visant à faciliter la participation d'experts de pays en développement à des réunions techniques de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.   |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i>        | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|-------------|----------------------------|---|---------------------|
|             | Septembre 2010-mai 2011    | En sa qualité de Coprésident (avec la France) du processus prévu à l'article XIV et concernant l'entrée en vigueur du Traité, le Maroc a présenté un plan d'action et a œuvré activement aux niveaux multilatéral, bilatéral et régional pertinents pour promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.  |                     |
|             | 23 septembre 2010          | Le Maroc a participé à la cinquième Réunion ministérielle sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, tenue pendant la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, lors de laquelle le Ministre des affaires étrangères et de la coopération a déclaré avec son homologue français qu'il importait d'encourager l'entrée en vigueur du Traité et a encouragé les États présents à prendre des mesures.   |                     |
|             | Octobre 2010               | Lors d'une réunion de l'Union interparlementaire et d'autres réunions régionales, le Maroc s'est engagé activement à promouvoir le Traité auprès d'institutions législatives arabes et africaines et à appuyer les efforts diplomatiques. Le 29 octobre 2010, lors de la 5 <sup>e</sup> séance plénière de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, tenue à Rabat, le Secrétaire exécutif a souligné le rôle des parlements dans la promotion du Traité.   |                     |
|             | Décembre 2010-février 2011 | Le Maroc a voté pour la résolution 65/91 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ». Il s'est également vivement félicité de l'adoption de la résolution 65/127 de l'Assemblée générale, intitulée « Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », soulignant la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire. |                     |
| Mexique     | 8 décembre 2010            | Le Mexique s'est porté coauteur de la résolution 65/91 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».   |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011         | Le Mexique a participé aux réunions de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'à des consultations visant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité et à renforcer le régime de vérification pour qu'il devienne pleinement opérationnel.  |                     |

| <i>État</i>      | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|------------------|---------------------|--|---------------------|
|                  | 30 avril 2011       | Le Mexique a appuyé la déclaration conjointe publiée à l'issue de la réunion ministérielle du groupe interrégional sur la non-prolifération et le désarmement, tenue à Berlin le 30 avril 2011.  |                     |
| Norvège          | Juin 2010-mai 2011  | La Norvège a appuyé les résolutions de l'Assemblée générale invitant tous les pays à ratifier le Traité, et a renouvelé cet appel dans des déclarations faites en son nom à l'Assemblée générale, à l'Agence internationale de l'énergie atomique et dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.  |                     |
|                  | Juin 2010-mai 2011  | La Norvège participe activement aux activités du Groupe de travail B de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires visant à mettre en place le régime de vérification du Traité afin de préparer son entrée en vigueur. Des représentants de NORSAR contribuent aux travaux du Groupe de travail faisant office de conseillers de son président. |                     |
|                  | Juin 2010-mai 2011  | La Norvège contribue à un projet de la Commission préparatoire facilitant la participation d'experts de pays en développement aux réunions techniques de la Commission.  |                     |
|                  | Septembre 2010      | Le Ministre des affaires étrangères a participé à la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu le 23 septembre à New York, et a fait une déclaration. La Norvège a également appuyé la déclaration ministérielle commune.   |                     |
|                  | Mars 2011           | L'Association chinoise pour le contrôle des armements et le désarmement a organisé un atelier entre scientifiques sur les aspects techniques de l'interdiction des essais nucléaires. L'atelier a bénéficié d'un appui financier de la Norvège et des experts norvégiens y ont fait part de leurs connaissances.   |                     |
| Nouvelle-Zélande | 23 septembre 2010   | La Nouvelle-Zélande s'est associée à la déclaration ministérielle commune adoptée lors de la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu à New York, encourageant les États dont la ratification est nécessaire à son entrée en vigueur à le ratifier sans délai.   |                     |
|                  | Décembre 2010       | La Nouvelle-Zélande est un des principaux coauteurs de la résolution annuelle de l'Assemblée générale intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », et s'est portée  |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|--|---------------------|
|             |                     | coauteure de la résolution 65/59, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire », qui a été adoptée par l'Assemblée à sa soixante-cinquième session.   |                     |
|             | Janvier-mai 2011    | Le Ministre néo-zélandais du désarmement et du contrôle des armements a écrit un article intitulé « La fin des essais nucléaires est à notre portée », soulignant l'importance de l'universalisation du Traité, lequel a été publié dans le magazine de la Commission préparatoire, CTBTO Spectrum.  |                     |
| Philippines | Mai 2010            | La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, que les Philippines ont présidée avec une grande efficacité, a réaffirmé l'importance du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pour la réalisation des objectifs mondiaux de désarmement et de non-prolifération. Les Philippines se sont jointes à d'autres États pour appuyer le document final de la Conférence, qui a souligné le rôle essentiel du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans la réglementation en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Les actions 10 à 14 du document final énoncent des mesures que doivent prendre tous les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires dans le cadre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, notamment afin d'encourager son entrée en vigueur rapide et, entre-temps, de s'abstenir de procéder à des essais d'armes nucléaires. |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | Les Philippines ont appuyé la demande faite au Secrétaire général par la France et le Maroc, en leur qualité de coordonnateurs du processus prévu à l'article XIV, de convoquer une conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, et cela en marge de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale.  |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | Les Philippines ont systématiquement soutenu l'élargissement du système de surveillance international, qui renforce de façon décisive le système de vérification de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.  |                     |

| <i>État</i>         | <i>Date/période</i>      | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|---------------------|--------------------------|---|---------------------|
|                     | 23 septembre 2010        | Lors de la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu le 23 septembre 2010, l'ancien Ministre des affaires étrangères Alberto G. Romulo et d'autres ministres des affaires étrangères ont publié une déclaration ministérielle commune réaffirmant leur soutien au Traité.  |                     |
|                     | 23 septembre 2010        | L'ancien Ministre des affaires étrangères Alberto Romulo a également prononcé une déclaration approuvant la déclaration ministérielle commune et invitant les délégations, en particulier celles ayant pris part à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 et ayant décidé des mesures à prendre, à respecter scrupuleusement leurs obligations. Les Philippines ont invité les pays dotés d'armes nucléaires qui ne sont pas parties au Traité à donner l'exemple, et ont appelé l'attention sur la nécessité absolue de consacrer les engagements volontaires des États par un moratoire sur les essais. La déclaration a également fait état de la participation active des Philippines au système de vérification du Traité. |                     |
| Pologne             | Juin 2010-mai 2011       | La Pologne, tant à titre national qu'en tant que membre de l'Union européenne, a continué d'aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur rapide du Traité dans les instances multilatérales concernées.  |                     |
| République de Corée | 30 août-4 septembre 2010 | La République de Corée a accueilli à Daejeon (République de Corée) un exercice d'observation visuelle réalisé dans le cadre d'une inspection sur place à l'intention d'une équipe internationale de participants et de formateurs.  |                     |
|                     | 23 septembre 2010        | Le Ministre par intérim des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée a participé à la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et souligné la nécessité de son entrée en vigueur rapide. Il a invité la République populaire démocratique de Corée à ne pas procéder à d'autres essais nucléaires et à honorer intégralement toutes ses obligations découlant des résolutions 1718 (2006) et 1874 (2009) du Conseil de sécurité.   |                     |

| <i>État</i>   | <i>Date/période</i>                 | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|---|-------------------------------------|--|---------------------|
|   | Septembre 2010-<br>mai 2011         | L'Institut coréen de géoscience et des ressources minérales a participé aux ateliers suivants : machine learning et earth structure (Apprentissage automatique et structure de la Terre), qui a eu lieu du 6 au 9 septembre 2010 à Montpellier (France); infrasound experiment in the eastern Mediterranean (Utilisation des infrasons en Méditerranée orientale), qui a eu lieu du 25 au 27 janvier 2011 à Eilat (Israël); Operation and Maintenance (Exploitation et entretien), qui a eu lieu du 9 au 13 mai 2011 à San Diego (États-Unis); et OSI Workshop-19 (dix-neuvième atelier « Inspections sur place »), qui a eu lieu du 16 au 20 mai 2011 à Baden (Autriche). |                     |
|   | 26 octobre 2010-<br>8 décembre 2010 | La République de Corée s'est portée coauteure et a voté en faveur d'un projet de résolution intitulé « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », qui a été adopté par la Première Commission de l'Assemblée générale le 26 octobre 2010 et qui est devenu la résolution 65/91 de l'Assemblée générale le 8 décembre 2010.  |                     |
| Royaume-Uni de<br>Grande-Bretagne<br>et d'Irlande du Nord | Juin 2010- mai 2011                 | Le Royaume-Uni a apporté une contribution volontaire supplémentaire à un projet visant à permettre à des experts de pays en développement d'assister à des réunions techniques officielles de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, afin de faire progresser l'universalisation du Traité et de sensibiliser les pays en développement aux avantages qu'il présente.   |                     |
|   | Août 2010                           | Le Royaume-Uni a émis un message de soutien à l'initiative du Kazakhstan lors de la Journée internationale contre les essais nucléaires, en exhortant tous les pays qui doivent encore ratifier le Traité à le faire dès que possible.   |                     |
|   | Septembre 2010                      | Le Royaume-Uni a appuyé la Déclaration ministérielle commune sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, adoptée lors de la cinquième Réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui s'est tenue à New York le 23 septembre 2010; le Ministre britannique des affaires étrangères et du Commonwealth a assisté à la Réunion et a prononcé, à titre national, une déclaration en faveur de l'entrée en vigueur rapide du Traité.   |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|--|---------------------|
|             | Décembre 2010       | Le Royaume-Uni s'est porté coauteur de la résolution 65/91 de l'Assemblée générale en faveur du Traité.  |                     |
| Saint-Siège | Septembre 2010      | À l'occasion de la cinquante-quatrième Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Saint-Siège a déclaré que l'entrée en vigueur du Traité revêtait la plus haute priorité.   |                     |
|             | Octobre 2010        | Lors d'une séance de la Première Commission de l'Assemblée générale, le Saint-Siège a déclaré qu'il avait tout mis en œuvre et incité les États à redoubler d'efforts pour aider à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité.   |                     |
| Serbie      | Septembre 2010      | La Serbie a participé à la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu à New York le 23 septembre 2010, et à l'issue de laquelle la déclaration ministérielle commune a été adoptée. Lors de la réunion, la Serbie s'est associée à la déclaration de l'Union européenne. |                     |
| Singapour   | Octobre 2010        | Singapour a voté en faveur des résolutions suivantes de l'Assemblée générale préconisant, entre autres, l'entrée en vigueur du Traité : la résolution 65/72, intitulée « Unité d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires », et la résolution 65/91, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».        |                     |
| Slovaquie   | Juin 2010-mai 2011  | La Slovaquie a continué d'appuyer l'universalisation du Traité dans les instances multilatérales concernées.   |                     |
|             | 29 août 2010        | La Slovaquie a salué la Journée internationale contre les essais nucléaires, et profité de l'occasion pour se féliciter des signaux positifs donnés par certains pays énumérés à l'annexe 2 du Traité s'agissant de sa ratification, et a invité tous les États qui ne l'avaient pas encore fait à suivre cette voie.                        |                     |
|             | Septembre 2010      | Dans son discours à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, le Président de la Slovaquie a déclaré que le pays était prêt à coopérer avec ses partenaires dans un certain nombre de domaines prioritaires, notamment l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.                             |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|--|---------------------|
|             | Septembre 2010      | La Slovaquie a pris part à la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et a appuyé la déclaration ministérielle commune adoptée à l'issue de cette réunion.   |                     |
|             | Octobre 2010        | Au cours d'une séance de la Première Commission de l'Assemblée générale, la Slovaquie a souligné la nécessité de l'entrée en vigueur du Traité. Le Président slovaque de la Première Commission a également saisi toutes les occasions opportunes pour réaffirmer l'appui de la Slovaquie au Traité.                                     |                     |
|             | Décembre 2010       | La Slovaquie s'est portée coauteure de la résolution de l'Assemblée générale intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ».   |                     |
| Suède       | Juin 2010-mai 2011  | Le Ministre suédois des affaires étrangères a souligné à plusieurs reprises l'importance du Traité dans ses déclarations publiques.  |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | La Suède a appuyé la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires estimant qu'il s'agissait d'un instrument important pour l'entrée en vigueur rapide du Traité.  |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | Le Ministre suédois des affaires étrangères a apporté son soutien actif à l'initiative « option zéro », un plan par étapes visant à l'arrêt de la dissémination des armes nucléaires et à des réductions progressives et vérifiées des stocks d'armes nucléaires, dans le but final d'éliminer complètement toutes les armes nucléaires. |                     |
| Suisse      | Juin 2009-mai 2010  | La Suisse a appelé de ses vœux l'entrée en vigueur du Traité dans toutes ses déclarations devant les instances appropriées.  |                     |
|             | Septembre 2010      | La Suisse a participé à la cinquième réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu à New York le 23 septembre 2010, et a invité les pays énumérés à l'annexe 2 du Traité qui n'avaient pas encore ratifié celui-ci à le faire.  |                     |
|             | Décembre 2010       | La Suisse a voté en faveur des résolutions ci-après de l'Assemblée générale : 65/59, intitulée « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : accélération de la mise en œuvre des engagements en matière de désarmement nucléaire »; 65/72, intitulée « Unité  |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|--|---------------------|
|             |                     | d'action pour l'élimination totale des armes nucléaires »; et 65/91, intitulée « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires », qui préconisent, entre autres, l'entrée en vigueur du Traité.   |                     |
| Turquie     | Mai 2010            | Lors de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, la Turquie a invité instamment les pays qui n'avaient pas signé ou ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à prendre les mesures nécessaires dans ce sens.   |                     |
|             | Avril 2010          | Dans une déclaration faite à titre national lors du Sommet sur la sécurité nucléaire, le Premier Ministre turc a souligné la nécessité de l'entrée en vigueur rapide du Traité.  |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | La Turquie fait partie, avec neuf autres pays, du groupe informel créé à la suite de l'initiative australienne et japonaise, en faveur de la non-prolifération et du désarmement. Elle a participé à la première réunion ministérielle du groupe et s'est associée au document politique présenté lors de cette réunion, qui affirme que l'entrée en vigueur rapide du Traité est une étape nécessaire pour progresser dans le domaine du désarmement nucléaire. Cette nécessité a également été mentionnée dans le discours prononcé par le Ministre turc des affaires étrangères lors de la réunion. |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | La Turquie a fourni une contribution, en tant que pays donateur, au financement de la participation d'experts de pays en développement aux réunions techniques de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.  |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | Dans ses contacts multilatéraux, la Turquie a souligné l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité et a apporté à cette fin un appui multiforme, notamment technique et financier. Cela a également été mentionné dans la déclaration liminaire prononcée lors de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale.  |                     |
|             | 29 août 2010        | Dans son message à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, le 29 août, le Président turc a également souligné la nécessité de faire mieux comprendre que le Traité est le pilier fondamental du désarmement et de la prévention de la prolifération nucléaires.  |                     |

| <i>État</i>                   | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|-------------------------------|---------------------|---|---------------------|
| Ukraine                       | Juin 2010- mai 2011 | Lors de la Conférence du désarmement, l'Ukraine a souligné à maintes reprises l'importance de l'entrée en vigueur du Traité. Elle a appelé les États dotés d'armes nucléaires à respecter un moratoire sur les essais nucléaires et sur tout autre explosif nucléaire, et à s'abstenir de toute action qui ferait obstacle aux objectifs du Traité.   |                     |
|                               | Juin 2010           | L'Ukraine a accueilli la onzième Conférence internationale sur le contrôle des exportations, consacrée au thème du « Commerce stratégique au XXI <sup>e</sup> siècle » et qui a abordé les questions de non-prolifération. Plus de 70 pays ont participé à cette conférence, outre des instances internationales comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Arrangement de Wassenaar, le Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Groupe de l'Australie et le Groupe des fournisseurs nucléaires. |                     |
|                               | Septembre 2010      | L'Ukraine a participé activement à la cinquième Réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu au Siège des Nations Unies. Elle y a réaffirmé son attachement à l'universalisation du Traité et s'est jointe à la déclaration de l'Union européenne dans ce sens.   |                     |
| <b>2. Niveau multilatéral</b> |                     |   |                     |
| <b>b) Niveau régional</b>     |                     |   |                     |
| Allemagne                     | Juin 2010-mai 2011  | En tant qu'État membre de l'Union européenne, l'Allemagne a activement appuyé les déclarations, prises de position et contributions pertinentes de l'Union en faveur du Traité.   |                     |
| Belgique                      | Juin 2010-mai 2011  | La Belgique, tant à titre national qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, a continué d'aborder la question de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur rapide du Traité dans les instances régionales appropriées.  |                     |
| Brésil                        | Juin 2010-mai 2011  | Au cours de la quarantième session plénière de l'Organisation des États américains, qui s'est tenue en juin 2010, le Brésil a appuyé la résolution 2533 priant instamment les États d'envisager de signer ou de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires le plus tôt possible, notamment les États inclus à l'annexe 2 du Traité, en vue de faciliter son entrée en vigueur dans les plus brefs délais.   |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|---|---------------------|
|             | Juin 2010-mai 2011  | Le Brésil a activement promu l'universalisation du Traité au sein de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes. Lors de la vingtième session extraordinaire de la Conférence générale de l'Organisme, qui s'est tenue le 18 novembre 2010, le Brésil a souligné l'importance d'encourager les États qui n'auraient pas encore ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à le faire dès que possible. |                     |
| Bulgarie    | Juin 2010-mai 2011  | La Bulgarie a appuyé la décision 2010/461/PESC du Conseil de l'Union européenne appuyant le système de surveillance et de vérification de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, adoptée le 26 juillet 2010 en vue de renforcer les capacités de la Commission préparatoire à détecter d'éventuels essais nucléaires.  |                     |
| Équateur    | Juin 2010-mai 2011  | En tant qu'État membre de l'Organisation des États américains, l'Équateur a activement appuyé les positions, déclarations et contributions de l'Organisation en faveur du Traité. Ses déclarations et prises de position lors de conférences et autres manifestations régionales invitent notamment tous les pays à adhérer rapidement au Traité et à appuyer son entrée en vigueur et son universalisation.  |                     |
|             | Juin 2010-mai 2011  | En tant qu'État membre de l'Union des nations de l'Amérique du Sud, l'Équateur, alors titulaire de la présidence de l'Union, a proposé d'inclure dans la nouvelle réglementation régionale un instrument visant à veiller à ce que l'Amérique du Sud demeure une zone exempte d'armes nucléaires et a appuyé tous les mécanismes existants, y compris le Traité.  |                     |
| Espagne     | Juin 2010-mai 2011  | L'Espagne, en tant qu'État membre de l'Union européenne, a appuyé toutes les activités de sensibilisation aux niveaux technique et politique, notamment celles visant les neuf États énumérés à l'annexe 2 du Traité et qui ne l'ont pas encore signé.  |                     |
| Estonie     | Juin 2010-mai 2011  | En tant qu'État membre de l'Union européenne, l'Estonie a appuyé toutes les déclarations, prises de position, initiatives et contributions financières pertinentes de l'Union en faveur du Traité.  |                     |

| <i>État</i> | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>  | <i>Observations</i> |
|-------------|---------------------|---|---------------------|
| France      | Octobre 2010        | En sa qualité de Coprésidente du processus prévu à l'article XIV, la France a participé à l'atelier régional organisé à l'intention des États africains par le Maroc et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu à Rabat les 28 et 29 octobre.   |                     |
| Hongrie     | Janvier-mai 2011    | Au cours de la période considérée, la Hongrie a assuré la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne et, à ce titre, a dirigé la coordination des travaux des experts de l'Union chargés du Traité en poste à Vienne. La Hongrie, qui appuie l'entrée en vigueur du Traité, est engagée de longue date en faveur de la non-prolifération et c'est dans cet esprit qu'elle s'est acquittée de cette fonction. Pendant la présidence hongroise, un déjeuner de travail officiel a été organisé avec la participation du Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et les chefs de mission de l'Union européenne. Plusieurs réunions de sensibilisation ont également eu lieu avec des pays arabes, Israël, les États-Unis d'Amérique, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77, entre autres, dans le but de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité. Lors de la réunion des chefs de mission de l'Union européenne, qui a eu lieu en avril, la Hongrie a présenté une note de l'Union sur le renforcement des activités de sensibilisation, et un projet de déclaration de l'Union en faveur de l'entrée en vigueur du Traité a été transmis à Bruxelles pour plus ample examen. |                     |
| Lituanie    | Juin 2010-mai 2011  | La Lituanie s'est associée à chaque activité menée par l'Union européenne aux niveaux bilatéral ou multilatéral en vue de souligner l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité et a exhorté tous les États qui n'avaient pas encore signé ou ratifié le Traité, en particulier les États énumérés à l'annexe 2 du Traité, à le faire sans plus tarder.  |                     |
| Maroc       | 24 septembre 2010   | En sa qualité de Coprésident, avec la France, du processus prévu à l'article XIV, du 24 septembre 2010 à septembre 2011, et dans le cadre du plan d'action franco-marocain visant à faire entrer le Traité en vigueur, le Maroc a organisé, avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un atelier régional, qui s'est tenu à Rabat les 28 et  |                     |

| <i>État</i>      | <i>Date/période</i> | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|------------------|---------------------|--|---------------------|
|                  |                     | 29 octobre 2010, visant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité auprès des États africains qui ne l'avaient pas encore signé ou ratifié.  |                     |
| Nouvelle-Zélande | Août 2010           | La Nouvelle-Zélande a appuyé le libellé encourageant l'universalisation du Traité dans le communiqué du Forum des îles du Pacifique 2010.  |                     |
| Philippines      | Juin 2010-mai 2011  | Les Philippines se sont activement engagées dans la région Asie-Pacifique pour promouvoir la signature et la ratification du Traité parmi les pays de la région. Elles ont continué d'œuvrer, au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), à l'universalisation du Traité, notamment par le biais de consultations bilatérales ainsi qu'en prenant part aux conférences sur la facilitation de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et en participant activement aux débats de l'Assemblée générale concernant le Traité et le désarmement nucléaire en général.  |                     |
|                  | Juin 2010-mai 2011  | Les Philippines n'ont eu de cesse d'exprimer leurs vues sur le Traité dans les réunions du Forum régional de l'ASEAN, qui est le principal mécanisme de dialogue et de coopération sur les questions de sécurité dans la région Asie-Pacifique. La convocation des deuxième et troisième Réunions intersessions du Forum régional, consacrées à la non-prolifération et au désarmement, qui ont respectivement eu lieu à Singapour du 5 au 7 juillet 2010 et à Las Vegas (États-Unis) du 23 au 25 février 2011, constitue une étape majeure dans l'élargissement du dialogue et la promotion de la coopération et de la compréhension mutuelle en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Lors de ces réunions, les Philippines ont souligné leur attachement aux initiatives internationales visant à obtenir l'adhésion universelle au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. |                     |
| Pologne          | Juin 2010-mai 2011  | La Pologne, tant à titre national qu'en tant qu'État membre de l'Union européenne, a continué d'aborder les questions de la signature, de la ratification et de l'entrée en vigueur rapide du Traité dans les instances multilatérales concernées.   |                     |

| <i>État</i>   | <i>Date/période</i>  | <i>Activités et contexte</i>   | <i>Observations</i> |
|---|----------------------|--|---------------------|
| République de Corée                                 | 2 et 3 décembre 2010 | La République de Corée a organisé la neuvième Conférence conjointe Nations Unies-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération, qui a eu lieu à Cheju (République de Corée). En abordant le thème « La renaissance nucléaire et la paix et la sécurité internationales », la Conférence a réaffirmé l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité.   |                     |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Juin 2010-mai 2011   | Le Royaume-Uni a pleinement appuyé les efforts déployés par l'Union européenne en vue de promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité, notamment au moyen de diverses actions communes de l'Union en faveur du Traité, et de diverses déclarations de l'Union, en particulier celle faite au nom de l'Union par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères belge lors de la cinquième Réunion ministérielle d'appui au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui a eu lieu à New York le 23 septembre 2010. |                     |
| Singapour   | Février 2010         | Lors de la troisième Réunion intersessions du Forum régional de l'ASEAN, qui a porté sur la non-prolifération et le désarmement, Singapour a exhorté tous les États énumérés à l'annexe 2 du Traité et qui ne l'avaient pas encore ratifié à le faire dès que possible.  |                     |
| Suède   | Juin 2010-mai 2011   | La Suède a souligné l'importance de l'entrée en vigueur rapide du Traité par le biais de l'Union européenne.   |                     |
|   | Juin 2010-mai 2011   | La Suède, par l'entremise de l'Union européenne, a poursuivi des activités de sensibilisation aux niveaux politique et technique, destinées en particulier aux neuf États énumérés à l'annexe 2 du Traité et ne l'ayant pas encore signé et dont la ratification est nécessaire à son entrée en vigueur.   |                     |
|   | Juin 2010-mai 2011   | La Suède a été parmi les initiateurs d'un document de travail de l'Union européenne intitulé « Les capacités du régime de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires » (NPT/CONF.2010/WP.55), qui a été présenté à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010.   |                     |